

COLLECTIF PARIS 2024⁽¹⁾

Paris, le 19 juin 2024

COMMUNIQUÉ

LE COLLECTIF PARIS 2024 ORGANISE UN « *PARCOURS DE LA FLAMME* »
SYMBOLIQUE POUR UN STRICT RESPECT DE LA CHARTE OLYMPIQUE (règle
50.2¹) EN SOLIDARITE AVEC LES IRANIENNES ET LES AFGHANES !

**Cette action aura lieu de la Bastille à la République, dimanche 23 juin à 14h30
(RV esplanade Richard Lenoir).**

Outre la solidarité avec les Iraniennes et les Afghanes en proie à une dictature religieuse les privant de tout droit, ce rassemblement a pour objet :

- **de rappeler au CIO** que son premier devoir est d'exiger le respect de la Charte Olympique. Or, celle-ci pose le principe qu'aucune expression politique, religieuse ou raciale, ne saurait être compatible avec l'esprit olympique (art.50-2) et avoir de place aux JO. Force est de constater l'aveuglement volontaire du CIO devant la multiplication des habits à connotation politico-religieuse affublant les rares athlètes féminines issues des théocraties islamistes.
- **de rappeler aux organes des Nations-Unies** l'urgence d'étendre la Convention de 1973 qualifiant de *crime contre l'humanité* l'apartheid racial tel qu'il avait été institué en Afrique du Sud, au cas de l'apartheid entre les sexes, imposant aux femmes un statut d'infériorité et leur invisibilité dans l'espace public.

Contacts : 06 38 39 42 92/ et 0695282737

Pièce jointe : brochure Paris 2024, Appliquez la Charte Olympique !

1Règle 50.2 « Aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique ».

APPLIQUEZ LA CHARTE OLYMPIQUE !



**SOLIDARITÉ AVEC LES AFGHANES &
LES IRANIENNES CONTRE L'APARTHEID
ENTRE LES FEMMES & LES HOMMES**